



PROCES VERBAL
N° 26/CNCMP/2014
DU 25/06

L'an deux mille quatorze et le mercredi vingt-cinq juin à 14 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine.

Etaient présents :

- Mohamed abdellahi Zéine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Yacoub Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Kassim, Membre du CP

Etait absent :

- Abderrahmane Abdoul, représentant du contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la bretelle reliant le nouvel aéroport International de Nouakchott avec la route de Nouadhibou, la réalisation d'un échangeur y comprise, **réf lettre n°152/CPMP/SI** reçue le 16 juin 2014.

Décision

Ce point est reporté pour le complément d'informations suivant :

- **Attestation de bonne exécution du lot b7 de la RN1 exécuté par EGMS ;**
- **Montant exact du lot b8 de la RN1 exécuté par EGMS ainsi que son attestation de bonne exécution ;**
- **Copie du diplôme du responsable topographique proposé par la Groupement EGMS-MCE.**

2°/- **Examen** du rapport d'évaluation des offres financières relatives au contrôle des travaux de construction de la route Néma-Bassiknou (lot 3), **réf lettre n°155/CPMP/SI** reçue le 18 juin 2014.

(Handwritten signatures and initials)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

3°/- *Examen* du complément d'informations demandant la non objection sur le projet d'avenant au marché relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du PAN-PA, *réf lettre n°154/CPMP/SI* reçue le 18 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec EGIS International pour un montant de 215.207,71 Euros TTC et un délai d'exécution de 14 mois.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

4°/-*Examen* du projet d'avenant au marché relatif à l'assistance technique aux Directions de l'hydraulique et de l'assainissement, *réf lettre n° 1141/CMSSBIE* reçue le 22 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant, sans incidence financière sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/SOMELEC

5°/- *Examen du* projet de marché relatif à l'acquisition des câbles destinés à l'alimentation du nouvel aéroport de Nouakchott (lot 1), *réf lettre n°1028/CPMP/SOMELEC* reçue le 18 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Imacab pour un montant de 464.423 Euros HT avec un délai d'exécution de trois (03) mois.

6°/- *Examen* du projet de marché relatif à la construction d'un poste de livraison alimentant le nouvel aéroport International de Nouakchott, *réf lettre n°1029/CPMP/SOMELEC* reçue le 18 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec Cegelec-Maroc pour un montant de 913.434,74 euros HT/HD et 61.270.000 UM HT et un délai d'exécution de six (06) mois.

7°/- *Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à l'acquisition d'équipements destinés aux réseaux électriques de la ville de CHAMI *réf lettre n°1025/CPMP/SOMELEC* reçue le 18 juin 2014.

Décision

Les éléments fournis ne justifient pas cette procédure dérogatoire.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE

11°/- Examen du PPM du PNIDDLE pour l'année 2014, *réf lettre n°343/CPMP/Ssou*v reçue le 17 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2014.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

12°/- Examen du projet de marché relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service de 200 chaînes de froid au profit du PEV, *réf lettre n°0326/CPMP/SS* reçue le 05 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec ADEMAs pour un montant de 270.219.535 UM TTC et un délai d'exécution de 90 jours.

13°/- Examen du projet d'avenant au marché relatif à l'étude de la faisabilité d'un point d'échange Internet IXP pour le compte du MEFPTIC, *réf lettre n°335/CPMP/SS* reçue le 17 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la passation dudit avenant sans incidence financière sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CUN

14°/- Examen de de la demande de remise des pénalités de retard appliquées à la l'entreprise GEABTP, *réf lettre n°025/CPMP/CUN* reçue le 18 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de remise des pénalités de retard appliquées à l'entreprise GES BTP.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/AMEXTIPE

15°/- Examen du DAO relatif à la construction de l'Hôpital régional de Néma, *réf lettre n°0101/CPMP/AMEXTIPE* reçue le 11 juin 2014.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de lui faire part d'une copie corrigée avant son lancement.

LE PRESIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Zéine

Brahim Hamed

Yacoub Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Kassim



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve et autorise le lancement dudit DAO sous réserve de prendre en considération les observations en annexe et de lui faire part d'une copie corrigée avant son lancement.

LE PRESIDENT

AHMED BABA MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

Mohamed Abdellahi Zéine

Brahim Hamed

Yacoub Haibelty

Ciré Amadou

Raifa Kassim

